L'ancienne école-mairie

Avant la loi de 1882 établissant l'école gratuite et obligatoire, l'enseignement reposait sur des initiatives individuelles, communales ou religieuses.

En 1829, le curé de Barby écrivait :
« il n'y a point d'école, j'ai appris à lire à 4 enfants ».
Il y avait alors 38 familles dans la commune.

Une école communale de filles fut ensuite installée dans un bâtiment délabré à l'actuel n°35 du chemin du Four Banal, quant à l 'école de garçons, la commune louait une partie de la maison d'un particulier.

En 1880 la commune fit l'acquisition de cette bâtisse à l'arrière de l'église pour réaliser une véritable école-mairie. Auparavant, celle-ci avait aussi été la propriété de la famille Besson (1810-1849) et d'un maître d'hôtel de Chambéry, Monsieur Maurier.

En 1893, avant un agrandissement indispensable, il y avait ici 39 élèves de 6 à 13 ans dans la classe de garçons de 22 m² ! Le bâtiment connut un incendie en 1945. Restauré et utilisé encore quelques années, la commune décide de le vendre en 1954 pour mettre en service une nouvelle école plus grande, actuelle Maison des Associations, l'Envolée, place de la mairie.

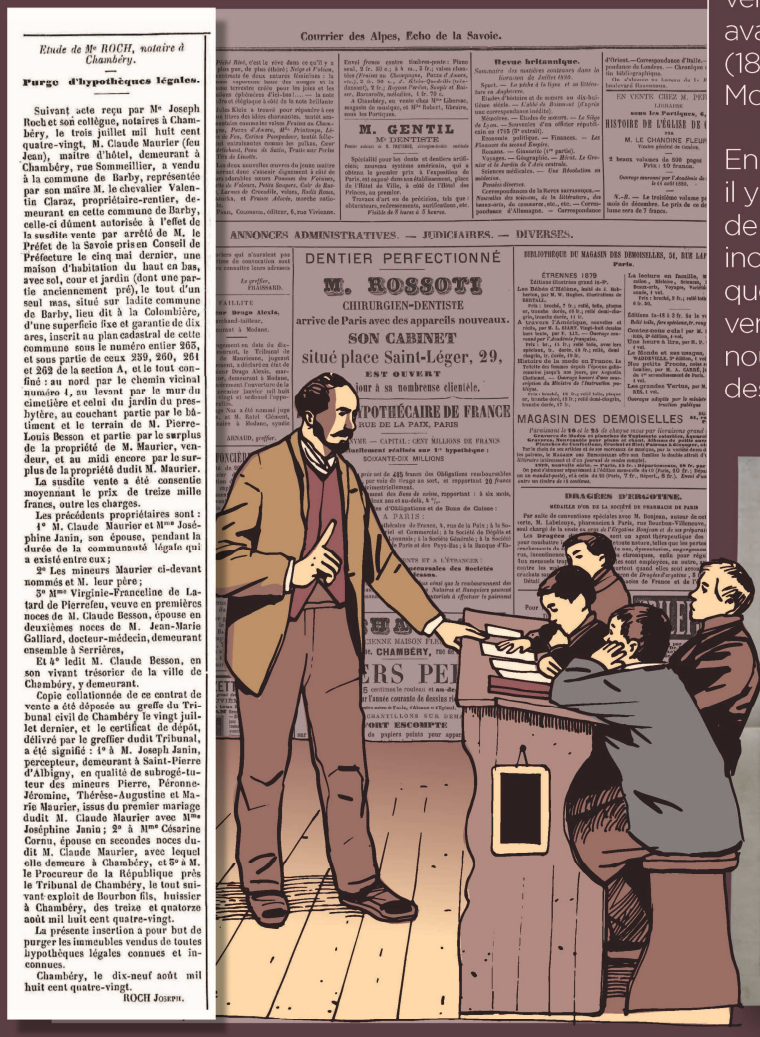

Etude de Me ROCH, notaire à Chambéry.

Purge d'hypothèques légales.

Suivant acte reçu par Me Joseph Roch et son collègue, notaires à Chambéry, le trois juillet mil huit cent quatre-vingt, M. Claude Maurier (feu Jean), maître d'hôtel, demeurant à Chambéry, rue Sommeillier, a vendu à la commune de Barby, représentée par son maire M. le chevalier Valentin Claraz, propriétaire-rentier, demeurant en cette commune de Barby, celle-ci dûment autorisée à l'effet de la susdite vente par arrêté de M. le Préfet de la Savoie pris en Conseil de Préfecture le cinq mai dernier, une maison d'habitation du haut en bas, avec sol, cour et jardin (dont une partie anciennement pré), le tout d'un seul mas, situé sur ladite commune de Barby, lieu dit à la Colombière, d'une superficie fixe et garantie de dix ares, inscrit au plan cadastral de cette commune sous le numéro entier 355, et sous partie de ceux 259, 260, 261 et 262 de la section A, et le tout confiné : au nord par le chemin vicinal numéro 1, au levant par le mur du cimetière et celui du jardin du presbytère, au couchant partie par le bâtiment et le terrain de M. Pierre-Louis Besson et partie par le surplus de la propriété de M. Maurier, vendeur, et au midi encore par le surplus de la propriété dudit M. Maurier.

La susdite vente a été consentie moyennant le prix de treize mille francs, outre les charges.

Les précédents propriétaires sont :

1° M. Claude Maurier et Mme Joséphine Janin, son épouse, pendant la durée de la communauté légale qui a existé entre eux ;

2° Les mineurs Maurier ci-devant nommés et M. leur père ;

3° Mme Virginie-Franceline de Latard de Pierrefeu, veuve en premières noces de M. Claude Besson, épouse en deuxièmes noces de M. Jean-Marie Galliard, docteur-médecin, demeurant ensemble à Serrières,

Et 4° ledit M. Claude Besson, en son vivant trésorier de la ville de Chambéry, y demeurant.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Chambéry le vingt juillet dernier, et le certificat de dépôt, délivré par le greffier dudit Tribunal, a été signifié : 1° à M. Joseph Janin, percepteur, demeurant à Saint-Pierre d'Albigny, en qualité de subrogé-tuteur des mineurs Pierre, Péronne-Jérémine, Thérèse-Augustine et Marie Maurier, issus du premier mariage dudit M. Claude Maurier avec Mme Joséphine Janin ; 2° à Mme Césarine Cornu, épouse en secondes noces dudit M. Claude Maurier, avec lequel elle demeure à Chambéry, et 3° à M. le Procureur de la République près le Tribunal de Chambéry, le tout suivant exploit de Bourbon fils, huissier à Chambéry, des treize et quatorze août mil huit cent quatre-vingt.

La présente insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales connues et inconnues.

Chambéry, le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt.

ROCH JOSEPH.

Courrier des Alpes, Echo de la Savoie.

ANNONCES ADMINISTRATIVES. — JUDICIAIRES. — DIVERSES.

DENTIER PERFECTIONNÉ
M. ROSSOTI
CHIRURGIEN-DENTISTE
arrive de Paris avec des appareils nouveaux.
SON CABINET
situé place Saint-Léger, 29,
EST OUVERT
jour à sa nombreuse clientèle.

MAGASIN DES DEMOISELLES

Courrier des Alpes , Echo de la Savoie
Chambéry le 24 Août 1880. Parution de la vente de la maison Maurier à la commune de Barby

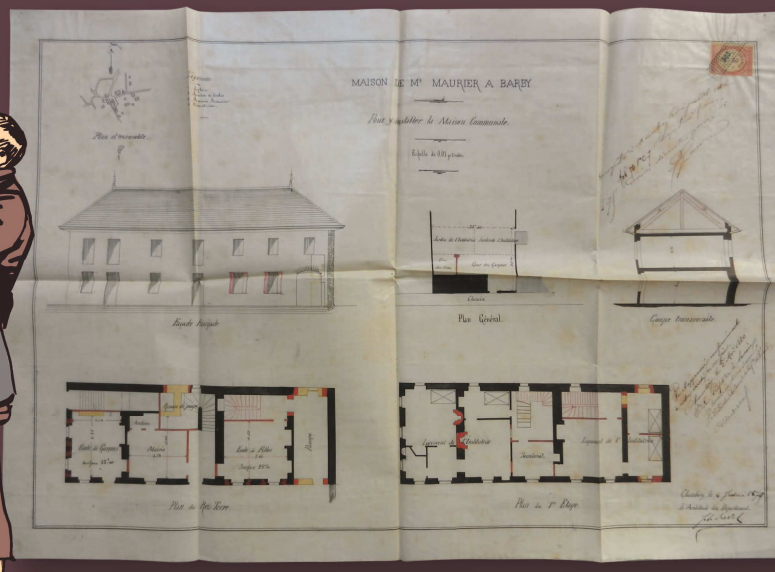

Plan du bâtiment 1880
Archives Départementales de Savoie 2o544

Barby SAVOIE

Pour plus de détails, vous pouvez flasher ce QR Code